

RÉGLEMENT DE LA TRAVERSÉE DU GRAND RIEUX

Dimanche 13 avril 2025 à 10 h

- **Epreuve inscrite au Challenge Départemental des Courses Hors Stade :**
Epreuve en boucle de **10.4 kilomètres** avec un dénivelé positif de **180 m**. Parcours situé sur la commune de Saint-Dizier-Masbaraud.
- **Participation :** Epreuve ouverte à tous, licencié(e)s ou non, à partir de la catégorie cadet.
- **Inscription :**
Conformément à la réglementation en vigueur, **la fourniture d'une copie de la licence ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an est obligatoire.**
- **Droit d'engagement :** 8 € par coureur avant le 11/04/2025 et 10 € le jour de la course.
- **Dossards :**
Retrait des dossards **Le dimanche 14 avril 2024 à partir de 8 heures** à la Salle des Fêtes de Saint-Dizier-Masbaraud.
- **Départ – Arrivée :**
A la Salle des Fêtes de Saint-Dizier-Masbaraud.
- **Ravitaillement :**
Trois ravitaillements sur le parcours **au 4^{ème}, 8^{ème} et arrivée**
- **Sécurité :**
Respect du code de la route lors de traversées de routes.
- **Récompenses :**
Résultats et remise des prix à partir de **12 h à la Salle des Fêtes de Saint-Dizier Leyrenne**
Récompenses aux 3 premiers hommes et femmes au scratch et à chaque catégorie. Non cumulables.
- **Assurances :**
Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. **Individuelle accident :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. **Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.**
Chaque coureur s'engage à respecter le règlement de l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.
- **Environnement :**
Respectons la nature, ne jeter ni gobelet, ni mouchoir sur la voie publique. (Non bio dégradable)

ORGANISATION :

Le Leyrenne Athlétisme Club 1 rue du Colombier 23400 Saint-Dizier-Masbaraud.

M. CARROZZA Gilbert: 05.55.64.44.32. - gilbert.carrozza@orange.fr

M. SCAFONE Dominique 06.07.86.56.51 - dominique.scafone@wanadoo.fr

Consultable sur le site LEYRENNE ATHLETIC CLUB

Engagement sur le site de courir 36 ou par bulletin envoyer par la poste

Une randonnée pédestre sur le même parcours est organisée avec un départ à partir de 9 h

